



Formations

**Les offres de l'Institut international
des droits de l'Homme et de la paix**

Valeurs de la République et Laïcité Formez-vous !

La laïcité est l'un des grands principes de la République garantissant à tous la liberté de conscience et le même droit à la libre expression de leurs croyances ou convictions, dans les limites du respect de l'ordre public.

En Normandie :
100 formateurs habilités
100 sessions organisées
5 500 personnes formées



La formation

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires vous propose une formation "Valeurs de la République et Laïcité" d'une durée de 2 jours dans les 5 départements

A l'issue de la formation, vous recevrez une attestation de formation délivrée par l'Etat.

Formation entièrement prise en charge par l'Etat

Pour qui ?

Tous les agents publics, élus, salariés et bénévoles associatifs, en contact direct avec le public

Pour quoi ?

- Comprendre le principe de la laïcité, l'appliquer, l'expliquer et le transmettre
- Être capable de réagir aux atteintes à la Laïcité
- Acquérir des compétences professionnelles

Comment s'inscrire ?

1) Rendez-vous sur la plate-forme de réservation : <https://urlz.fr/qMWG>

2) Cliquez sur l'onglet « Dates et villes »

Vous pourrez vous y préinscrire en vous créant un compte. Une fois inscrit, ce portail vous permettra notamment de retrouver les documents de votre formation et de répondre au questionnaire de satisfaction.

Une difficulté pour vous préinscrire ? Cette vidéo vous guide pas à pas



Formations animées par des binômes de formateurs associatifs qualifiés et habilités par l'Etat

Autres formats envisageables, selon les territoires et les besoins des structures (formation de 1 jour, animations, ateliers) : contactez la DREETS Normandie marc.khatchadourian@dreets.gouv.fr

2.

**Formation Nationale
Repères 2024
sur l'éducation
aux droits de l'Homme**



FORMATION

FORMATION NATIONALE REPERES 2024 SUR L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS AVEC LES JEUNES

Créer des projets d'éducation aux droits humains
suivant la démarche « hackathon »

– Présentation & Objectifs de la formation

Dans le cadre du projet [La jeunesse revitalise la démocratie](#) du Conseil de l'Europe, l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix (2IDHP) propose une session innovante de formation de formateurs et de multiplicateurs en matière d'éducation aux droits humains, autour d'un programme construit avec des approches issues du [Repères](#), le manuel pour la pratique de l'éducation aux droits humains avec les jeunes. Celui-ci constitue aujourd'hui la principale ressource conceptuelle et pratique pour l'éducation aux droits humains par l'apprentissage non formel. Cette formation est organisée en coopération avec le [Service de la Jeunesse](#) du Conseil de l'Europe dans le cadre du projet [La jeunesse revitalise la démocratie](#).

L'objectif de cette formation courte est le renforcement des compétences et acquisitions de nouveaux outils pédagogiques innovants, afin de former des pairs autour des droits humains et de mener des actions de sensibilisation, éducation et diffusion des droits dans son environnement.

La formation sera dispensée sous la forme d'un hackathon de 5 jours, où différentes méthodes pédagogiques innovantes seront déployées et transmises. Tout en développant de nouvelles compétences, chaque groupe devra développer un projet collaboratif de création numérique pédagogique en faveur de l'éducation aux droits humains.

Durée : 5 jours

Du 21 au 25 octobre 2024 - 35h

Lieu : Paris

Responsables de formation :

- Institut international des droits de l'Homme et de la paix :
Clémence Bisson, Alexandra Frontali

Intervenants partenaires :

- Amnesty International France
- Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)

Frais de formation :

- Gratuit, sur inscription.
- Prise en charge hébergement & transport pour les résidents hors Paris ou proche Île-de-France.

Avec le soutien du Conseil de l'Europe, Division éducation et formation



FORMATION

— Public concerné :

Toutes personnes travaillant avec la jeunesse, animateurs et animatrices de jeunesse, enseignant(e)s, formateurs et formatrices d'enseignants, la population étudiante, les activistes pour les droits humains, jeunes déjà sensibilisés à l'éducation aux droits humains et à la citoyenneté démocratique par l'Institut, qui souhaitent renforcer leurs capacités et leurs compétences en vue de former leurs pairs et/ou leurs publics.

— Pré-requis :

- Être majeur(e) au moment de la formation,
- Avoir des connaissances générales ou première sensibilisation autour des droits humains, et/ou à l'éducation aux droits humains,
- Être résident(e) sur le territoire français.



— Modalités d'inscription :

- 30 places disponibles
 - Candidature jusqu'au **23 août 2024** par formulaire en suivant le lien [ci-contre](#), incluant un descriptif de votre profil en tant que candidat(e) (nom, prénom, email, téléphone, statut) et un questionnaire de renseignements (attentes, motivations, besoins...).
 - Cette formation est accessible à toute personne qui souhaite s'engager en faveur de l'éducation aux droits humains et à la citoyenneté démocratique, indépendamment de son genre, sa situation de santé, son handicap, son statut familial, son origine, sa religion, son orientation sexuelle. L'inclusion sera au cœur des priorités portées à cette formation, n'hésitez pas à nous faire part de tout besoin spécifique.
- Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Clémence Bisson clemence.bisson@2idhp.eu

— Programme & enseignements

Jour 1 :

- Présentation de la démarche hackathon & des objectifs de la formation, des différentes organisations et des outils numériques ;
- Mise en place du réseau des référents ;
- Découverte des droits humains d'un point de vue historique et présentation du système international et national de protection des droits humains.

Jour 2 :

- Animation thématique « Droits humains : défis et enjeux » & expérimentation des outils numériques ;
- Animation thématique « L'éducation aux droits humains et à la citoyenneté démocratique : Définition et principes », appropriation des ressources pédagogiques ;
- Constitution des groupes pour le Hackathon.

Jour 3 :

- Animation thématique « Technologie et droits humains : opportunité ou danger ? » ;
- Sessions de travail en groupe pour élaborer les objectifs pédagogiques des projets individuels ;
- Animation thématique « Objectifs de développement durable » et intégration dans le projet individuel des piliers.

Jour 4 :

- Animation thématique « Éducation aux droits humains : questionner l'inclusivité » ;
- Formation autour de la Charte EDH/ECD en tant qu'outil de plaidoyer à intégrer dans les projets individuels ;
- Sessions de travail en groupe sur les projets individuels.

Jour 5 :

- Finalisation des projets ;
- Présentation des projets devant un panel d'experts en présence des partenaires ;
- Évaluation et clôture de la formation.

— Outils pédagogiques

- Espace numérique dédié au partage de ressources,
- Méthode d'autoévaluation en amont et à l'issue de la formation,
- Outils numériques transmis en amont et disponibles sans limite de temps ensuite,
- Supports de formation (slides), manuels pédagogiques (format papier) pour les participants, matériel d'idéation, vidéos...

— Méthodologie

Les participants seront équipés et outillés pour aborder et questionner les droits humains dans leurs environnements respectifs grâce à la réalisation d'un Hackathon, à savoir un événement au cours duquel des participants se réunissent durant plusieurs jours autour d'un projet collaboratif de création numérique pédagogique en faveur de l'éducation aux droits humains. Ils seront en mesure de mener des actions de sensibilisation et de diffusion des droits. Ils resteront en contact avec l'Institut qui pourra continuer de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs actions.

— Compétences

- Développement de connaissances supplémentaires sur les droits humains, et capacité à s'approprier les notions et enjeux de la [Charte EDH/ECD](#) afin de l'intégrer pleinement dans leurs activités professionnelles et associatives ;
- Découverte et maîtrise d'outils efficaces, y compris numériques, pour en parler ;
- Capacité d'animation empathique d'un groupe dans le respect des opinions plurielles et divergentes sur les enjeux des droits humains ;
- Capacité d'innovation et de créativité en matière de pédagogie sur les droits humains, au service de l'ingénierie de projet ;
- Aptitudes au travail en réseau dans un contexte multiculturel entre personnes d'horizons différents, développant ainsi la curiosité, l'ouverture d'esprit et l'appréciation positive de la diversité ;
- Aptitude à présenter un projet en public, à recevoir des retours critiques et à les intégrer pour gagner en efficacité.

— Attestation / Contrôle des connaissances

Délivrance d'une attestation de fin de formation.

La participation à cette formation courte vous permet d'intégrer ou de renforcer le réseau national d'animateurs et d'acteurs engagés en faveur de l'EDH/ECD, où vous sera proposé régulièrement un suivi dans le temps, ainsi qu'une rencontre annuelle de réseautage et partage de pratiques.

Votre participation vous permet aussi d'accéder prioritairement à notre futur diplôme interuniversitaire d'éducation aux droits humains, co-porté par l'Institut et l'Université de Caen 2025-2026.

— Formateurs

BISSON Clémence, Directrice des programmes à l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix. Formée par le Conseil de l'Europe à plusieurs reprises, notamment lors de la formation TOTHRE en 2017, Clémence est une experte de l'EDH/ECD et anime régulièrement des formations sur ces thématiques en Normandie, en Europe et dans le monde. Elle est titulaire d'un Master en Droit, mention « droits de l'Homme ».

FRONTALI Alexandra, Chargée de mission à l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix. Employée de l'Institut depuis 2017, Alexandra porte plusieurs projets d'EDH/ECD, notamment un projet ayant pour thématique principale les Objectifs de développement durable à travers les outils de l'EDH/ECD. Alexandra est diplômée en droit et titulaire d'un Master 2 en gestion de projets. Elle a participé en 2023 à la formation TOTHRE.

SCHNELL Fiona, Directrice générale de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix. Fiona Schnell est diplômée de droit public et fut créditée de jeune chercheuse de l'IRSEM pour ses recherches sur les droits de l'Homme au Sahel. Elle a enseigné le droit public, la protection internationale des droits de l'Homme, le droit européen et le droit international humanitaire pendant dix ans à Sciences Po Grenoble et Aix en Provence. Elle travaille depuis 2017 dans le milieu international de la protection des droits de l'Homme dans les pays en développement et en conflit.

PAGAN Noémie, chargée de projets au sein du service EDH chez Amnesty International France. Passionnée par la pédagogie et les méthodologies participatives et expérientielles, Noémie développe des outils pédagogiques ludiques et interactifs sur des sujets divers liés aux droits humains (lutte contre les discriminations, droits des femmes, liberté d'expression etc.). De plus, elle accompagne et forme les équipes

enseignantes et pédagogiques dans la prise en main de ces ressources pédagogiques.

MANTILLA Mishel, chargée d'animation et de développement du réseau militant en EDH chez Amnesty International France. Avec un vif intérêt pour l'éducation, l'engagement et la promotion des droits humains, elle a plusieurs années d'expérience dans l'accompagnement de réseaux de bénévoles impliqué.es dans des initiatives socio-culturelles et éducatives. Ses objectifs sont de faciliter la collaboration, de renforcer les liens entre les membres du réseau et de promouvoir la réalisation d'objectifs communs. Chez Amnesty, elle soutient les militantes et militants impliqué.es dans l'Éducation aux droits humains et accompagne le développement du réseau.

— Qui sommes-nous ?

- Institut international des droits de l'Homme et de la paix (2idhp) :

Fondé en 2008 par la Région Normandie, l'Ordre des avocats de Caen, l'Université de Caen Normandie, la Ville de Caen et le Mémorial de Caen, l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix est une association Loi 1901 qui a pour objet de promouvoir les droits de l'Homme, le droit international humanitaire, et le règlement pacifique des différends. En s'appuyant sur son expertise scientifique et sur les méthodes d'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique développées par des organisations internationales tel que le Conseil de l'Europe, l'Institut entend faire connaître, comprendre et promouvoir les droits de l'Homme. Afin de remplir cet objectif, l'Institut organise son travail autour de différents axes :

Diffuser les droits de l'Homme

Les interventions de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix proposent une sélection d'activités participatives composées sur mesure qui permettent aux participants d'écouter, de s'exprimer librement, d'appréhender et de respecter l'opinion de l'autre mais aussi, d'agir en équipe. Chaque activité se compose d'un temps d'expérience, individuelle ou collective, et d'un temps essentiel de réflexion et d'évaluation collaborative.

Former à l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique : créer des multiplicateurs

Conscients de l'efficacité et de la pertinence de l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique dans le développement d'une culture de paix visant

au respect des droits de l'Homme, l'Institut organise régulièrement des sessions de formation destinées aux professionnels, organisations de la société civile, enseignants, avocats et magistrats. L'objectif de ces formations est de créer des multiplicateurs capables ensuite de réutiliser la méthode et les outils pour faciliter la diffusion d'une culture de paix parmi l'ensemble de la société.

Soutenir les institutions au profit de l'État de droit et des droits de l'Homme

En promouvant un engagement neutre, l'Institut soutient les institutions partenaires de la justice, en France et dans le monde, à travers une approche basée sur la diffusion des droits de l'Homme. Les actions de formation et de sensibilisation aux droits fondamentaux sont indissociables des lois pour en assurer la pleine effectivité. C'est une priorité essentielle pour la stabilité et la sécurité juridiques qui appelle un accès à la justice consolidée pour tous, ce à quoi l'Institut entend contribuer en soutenant les institutions en charge de leur suivi.

- Amnesty International France, service Éducation aux droits humains :

Amnesty International France (AIF) est une organisation non gouvernementale internationale qui œuvre depuis 1971 pour la défense des droits humains et notamment le respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ses actions se déclinent en trois axes principaux : la recherche, le plaidoyer, et l'Éducation aux droits humains (EDH). Les actions d'EDH comprennent notamment des interventions menées par des militantes et militants, l'élaboration et la mise à disposition gratuite sur son site Internet de ressources pédagogiques diversifiées, l'accompagnement et la formation de professionnels de l'éducation et de l'animation à la prise en main de ces ressources. L'objectif principal de ces actions est de permettre à toutes et tous d'appréhender les droits humains de manière ludique et pédagogique afin de les comprendre, les respecter et les défendre au quotidien, parce que l'éducation aux droits humains est un droit en soi.

- Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDDH) :

La Commission nationale consultative des droits de l'homme est l'institution nationale française de protection et de promotion des droits de l'Homme fondée en 1947 à l'initiative de René Cassin. Depuis la loi de 2007, elle est renouvelée tous les trois ans par arrêté du Premier ministre. En tant qu'Institution nationale des droits de l'Homme, la CNCDDH a trois missions principales : conseiller les pouvoirs publics en matière de droits de l'Homme, contrôler le respect par la France de ses engagements internationaux en la matière et éduquer aux droits humains. Aux termes du décret n°2007-1137 du 26 juillet 2007 relatif à la composition et au fonctionnement de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, la CNCDDH contribue à

l'éducation aux droits de l'Homme. Elle produit des ressources pédagogiques, des ressources de sensibilisation aux droits humains, organise des conférences et séminaires et pilote des formations.

- Conseil de l'Europe :

Le Programme jeunesse d'éducation aux droits humains encourage l'intégration de l'éducation aux droits humains dans le travail de jeunesse et les politiques de jeunesse. Le programme est construit autour de [Repères](#) le manuel pour la pratique de l'éducation aux droits humains avec les jeunes, qui constitue la principale ressource conceptuelle et pratique pour l'éducation aux droits humains par l'apprentissage non formel. Les approches présentées dans Repères ont été reprises dans d'autres ressources éducatives, notamment [Repères Junior](#) le manuel pour la pratique de l'éducation aux droits humains avec les enfants, et [Miroirs](#), le manuel pour combattre l'antitsiganisme par l'éducation aux droits humains. Ces supports sont destinés à aider les praticiens dans le cadre des activités menées avec les jeunes.

3.

Formation Dessins de Presse et Libertés Fondamentales



Formation pour les professionnels de l'éducation autour des droits de l'Homme et de la liberté d'expression

Cartooning for Peace (CFP) et l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix (IIDHP)

s'associent pour proposer une journée de formation à l'éducation aux droits de l'Homme et à la pédagogie par le dessin de presse à destination des professionnels de l'éducation. Les deux structures ont développé des approches complémentaires pour sensibiliser aux libertés fondamentales.



Gatto (Italie)

Cette initiative, soutenue par le **Fonds du 11 janvier**, est née à la suite de l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie à Conflans-Sainte-Honorine en 2020, afin de favoriser le dialogue et répondre aux questionnements des professionnels de l'éducation face aux contextes parfois sensibles liés au dessin de presse et aux droits de l'Homme.

Après avoir recueilli les besoins de professionnels partout en France pour aborder les grands enjeux liés aux droits de l'Homme, à la citoyenneté démocratique et à l'utilisation du dessin de presse en pédagogie, une offre d'accompagnement a été co-construite par CFP et IIDHP afin de répondre concrètement à ces besoins.

Objectifs de la formation

- S'approprier les droits de l'Homme à travers des activités d'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique afin de diffuser ces notions et contribuer à la construction d'une société plus inclusive et durable ;
- Découvrir et s'exercer à la pédagogie par le dessin de presse pour aborder les grands enjeux de société et les libertés fondamentales avec différents publics ;
- Vivre des activités à réinvestir auprès des publics cibles pour permettre de libérer la parole, de créer du débat.

Compétences visées

- Utiliser les notions de droits de l'Homme, de laïcité, de liberté d'expression ;
- Savoir analyser un dessin de presse et en faire une médiation ;
- Savoir utiliser les différents outils proposés pour déconstruire les stéréotypes, les préjugés et lutter contre les discriminations ;
- Permettre le développement de l'esprit critique
- Savoir mener un débat respectant la parole de chacun.

Public concerné

Cette formation est destinée aux professionnels de l'éducation (milieux scolaire, extra-scolaire, carcéral...).

Coût de la formation

Prestation : 1 000 EUR
pour une formation d'une journée (6 heures) pour 20 personnes

Frais supplémentaires à prévoir : frais de déplacement et d'hébergement pour 3 personnes

Cette offre est destinée à des institutions ou structures qui souhaitent proposer cette formation à leurs salariés, adhérents, bénévoles... Les bénéficiaires de la formation **doivent y participer gratuitement**.

Les prises en charge par les OPCO (opérateurs de compétences) ne sont pas compatibles.

Support pédagogique

Plateforme « Dessins de presse et libertés fondamentales » : www.pedagogie-dessinsdepresse.fr

La plateforme propose un ensemble de ressources théoriques et pratiques pour aborder le dessin de presse et les libertés fondamentales (repères, mises en pratique immersives, propositions d'activités, sélections de dessins de presse, etc.) avec différents publics dans un contexte éducatif.

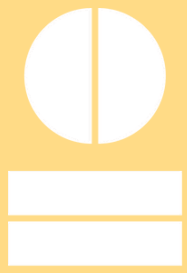


Yemi (Ethiopie)

Qui sommes-nous ?

Cartooning for Peace est un réseau international de dessinateurs et dessinatrices engagés à promouvoir, par le langage universel du dessin de presse, la liberté d'expression et les droits humains. L'association Loi 1901 d'intérêt général a été créée en 2006 à l'initiative de Kofi Annan, Prix Nobel de la Paix et ancien secrétaire général des Nations unies et du dessinateur de presse Plantu.

Fondé en 2008 par la Région Normandie, l'Ordre des avocats de Caen, l'Université de Caen-Normandie, la Ville de Caen et le Mémorial de Caen, l'**Institut international des droits de l'Homme et de la paix** est une association Loi 1901 qui a pour objectif de promouvoir les droits de l'Homme, le droit international humanitaire, et le règlement pacifique des différends. Il s'engage à contribuer au développement d'une culture de paix en favorisant la connaissance des droits de l'Homme par tous les citoyens.



institut international des droits de l'Homme et de la paix

**Contribuer au développement d'une culture de paix
en favorisant la connaissance des droits de l'Homme
par tous les citoyens.**

— www.2idhp.eu